



RÉSIDENCE

Villa Romana

ROMAINVILLE (93)

AZUR Fixe : 01 73 70 35 02
InterPromotion GSM : 06 98 03 26 36
Fax : 09 72 12 75 27
www.azur-interpromotion.com
contact@azur-interpromotion.com



EMPLACEMENT

ROMAINVILLE :

A 3 kilomètres de Paris, Romainville est une commune limitrophe de Montreuil, Bagnolet, Pantin et compte 25 621 habitants (source INSEE 2008).

Une ville de grands projets :

- La Base de Plein Air et de Loisirs est en train de voir le jour sur le site des anciennes carrières de gypse de Romainville

- Le prolongement de la ligne de tramway T1

- Le prolongement de la ligne de métro 11

Villa Romana



LES TRANSPORTS

Métro ligne 5,

Station Bobigny-Pantin à 800 mètres, accessible en 3 minutes par le bus qui s'arrête au pied de la résidence.

A PROXIMITÉ

La résidence est à proximité des commerces du centre-ville, à 50 mètres de la future base de Loisirs (ses kilomètres de promenades, ses aires de jeux, ses jardins) et en bordure de la future ZAC de l'Horloge qui verra le jour dans les prochaines années.

Prestations

PARTIES COMMUNES

Contrôle d'accès par digicode et vidéophone
Éclairage par détecteur de présence

Parkings en sous-sol avec ouverture par émetteur à distance

LES APPARTEMENTS

Fenêtres double-vitrage, volets roulants électriques en rez-de-chaussée ou volets battants dans les étages

Séjours

Parquet, panneaux radiants

Chambres

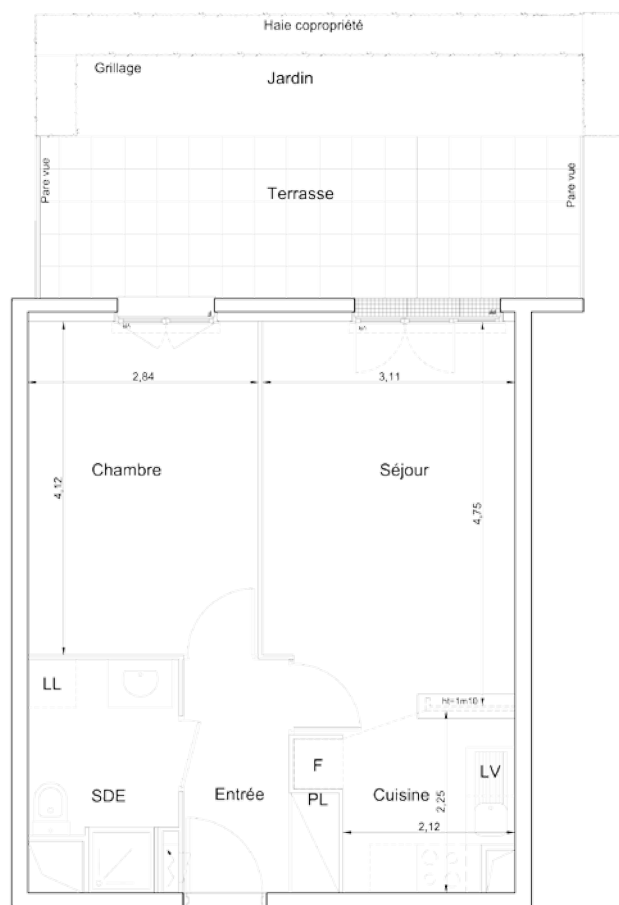
Moquette

Cuisines

Carrelage, évier en inox et égouttoir sur meuble bas blanc

Salles de bains

Carrelage, plan de toilette et vasque intégrée, grand miroir, bandeau lumineux et radiateurs sèche-serviettes



Exemple d'un appartement 2 pièces

GESTION & GARANTIES

Gestion ADRIMMO

5 % HT des encaissements

Garanties SOLLY AZAR

1,85 % TTC des encaissements

Total : 7,83 % TTC

Option Vacance Locative

1,85 % TTC des encaissements

**Gestion & Garanties Totales
9,68 % TTC**

Détail des garanties

Loyers impayés

durée illimitée, sans franchise

Détériorations immobilières

8 000 € par sinistre, sans franchise

Contentieux

sans limitation

Protection juridique

5 000 € par litige, seuil d'intervention 230 €

Vacance locative optionnelle

6 mois de loyer hors charges, franchise 1 mois